



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CONCORDE, 23 RUE PRINCIPALE 67240 KALTENHOUSE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

M Gaetan CHRETIENNOT , représentant de la société BLUE HOLDING S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 RUE DES VERGERS 67720 WEYERSHEIM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Gaetan CHRETIENNOT	3 500	3 500 €
Mme Peggy SANTERRE	3 500	3 500 €
Société SIXCONTINENTS SARL	3 000	3 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 08 août 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Marc LANGENBRONN
Chargé d'affaires professionnels

JST14

Lu et approuvé

Crédit Mutuel
Concorde
23, rue Principale
67240 KALTENHOUSE
Tél : 03 88 07 34 30
Mail : 01801@creditmutuel.fr